

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Côte d'Ivoire bénéficie d'un prêt de 107 milliards de FCFA de la Banque mondiale pour accompagner la transformation de l'anacarde

Abidjan, le 11 avril 2018 - Le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale a approuvé, le mardi 10 avril 2018 à Washington (Etats-Unis), un financement pour le Conseil du Coton et de l'Anacarde de Côte d'Ivoire, sous la forme d'un prêt enclave de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), à hauteur de 200 millions de dollars EU, soit environ 107 milliards de FCFA.

Ce prêt est assorti de la garantie de la République de Côte d'Ivoire. Le financement du **Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de Valeur de l'Anacarde** est l'une des manifestations du soutien du Groupe de la Banque mondiale à la poursuite de son assistance au Plan National de Développement (PND 2016-2020) du gouvernement ivoirien. Le financement vise à renforcer la contribution du secteur privé à l'économie, à créer de nouvelles opportunités de diversification et à donner une plus grande impulsion à la production industrielle. Et ce, grâce à la transformation locale des produits de l'anacarde, afin de réaliser le plein potentiel de création d'emplois dans les zones de production. Le potentiel d'emplois est évalué à 440 000 emplois, dont au moins 60% destinés aux femmes.

La Banque mondiale a apprécié la cohérence des quatre piliers de ce projet, à savoir : i) accroître la productivité des noix de cajou brutes au niveau des exploitations, améliorer la qualité et réduire les coûts de la collecte et du groupage ; ii) maximiser le financement, en facilitant l'accès au crédit pour accélérer l'investissement privé dans des domaines tels que les nouvelles capacités de stockage et de transformation, et en fournissant une infrastructure industrielle physique spécifique qui réduit le coût initial de l'investissement et accroît l'efficacité opérationnelle ; iii) améliorer le cadre politique et réglementaire pour le développement durable de la chaîne de valeur du cajou ; et iv) faciliter l'expansion du marché et le commerce avec les acheteurs internationaux.

Il convient de noter que ce projet bénéficie d'un financement innovant, car il s'agit du premier à recourir à un financement enclave de la BIRD dans le secteur agroalimentaire. La Banque mondiale a également salué la conception de ce projet qui vise à maximiser le financement au service du développement, dans l'optique d'accroître l'investissement privé.

Dans son adresse aux membres du Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale, le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a, au nom du gouvernement, exprimé sa gratitude à la Banque mondiale pour son accompagnement dans le processus de mise en œuvre de sa stratégie de transformation des matières premières agricoles. Amadou Gon Coulibaly a souhaité que le mécanisme d'action, soutenu par ce prêt Enclave de la BIRD, mis en place pour accélérer la transformation de l'anacarde, soit rapidement étendu à d'autres productions agricoles, notamment le cacao.

Enfin, le Premier Ministre a dit être convaincu que cette décision historique du Conseil d'Administration de la Banque mondiale contribuera significativement à la réalisation de l'ambition du Président de la République, Alassane Ouattara, de « faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 ».

Contact : Bakary Sanogo

Email : Bakary.sanogo@primature.ci

Tel : + (225) 20 25 50 40